

St-Gabriel, le 21 avril 2005.

M. Raymond Mallette, Président,
Chambre de commerce de Brandon,
117, rue Pacifique
Ville St-Gabriel, Qc
JOK 2NO

Monsieur Mallette

Les Amis de l'environnement de Brandon veulent, par la présente, vous faire part de leur opposition à la tenue d'un « Beach Party » sur les plages du lac Maskinongé au cours de l'été qui vient. Nous maintenons en cela la position historique de notre mouvement tout en appuyant les prises de position publiques d'organismes intéressés à la santé du Lac comme l'APELM.

Nous ne pouvons encourager ce type d'activité qui aura comme premier résultat la fermeture de la plage publique par le Ministère de l'Environnement les jours qui suivent la tenue de cette activité en bordure du lac Maskinongé. De plus, les différents débordements engendrés par cette activité: vandalisme, abus d'alcool et de drogue, violence physique, non- respect de la propriété privée, manque de sens civique, ne sont pas d'ordre à encourager cette activité dont les effets négatifs semblent l'emporter sur les effets positifs. De plus, les expériences des dernières années ont démontré que les infrastructures et les installations sanitaires n'étaient pas adéquates pour recevoir une foule si imposante dans un espace si restreint, ce qui n'est pas sans engendrer de multiples problèmes.

Nous sommes conscients que la région de Brandon a besoin d'initiatives capables d'améliorer sa situation économique et sociale. C'est pourquoi nous considérons comme positives les initiatives que veut prendre l'organisation du Maski-Courons de créer un ensemble d'activités nautiques respectueuses du lac et de son environnement. Il s'agit là d'une initiative qui sensibilisera la population à cette richesse que représente un lac en santé. Il faut, selon nous, faire des choix éclairés, susceptibles d'amener dans notre région des personnes éduquées à de nouveaux comportements plus écologiques et pratiquant des activités plus douces.

L'ensemble des organismes publics devra s'impliquer dans une campagne de sensibilisation et d'éducation auprès de nos citoyens et villégiateurs. Les Amis de l'environnement feront leur part pour relever ce défi.

Le temps des Beach Party est terminé. Nous devons créer des activités différentes, plus écologiques, qui favorisent chez le citoyen et le touriste un comportement respectueux de notre environnement. Il faudrait aussi répartir ces activités tout au long de la saison estivale pour que les visiteurs découvrent les nombreuses particularités de la région. Une telle approche n'est pas incompatible avec des bienfaits d'ordre économique, bien au contraire.

La santé du lac Maskinongé reste précaire tel que démontré par des études effectuées l'an dernier. Les Amis de l'environnement de Brandon pensent que la tenue d'un «Beach Party» ne génère pas de retombées positives suffisantes pour compenser les inconvénients causés aux riverains et la pollution ajoutée au lac Maskinongé.

Bien à vous,

Normand Grégoire,
Président,
Les amis de l'environnement de Brandon.

c.c. : Municipalité de Ville St-Gabriel
Municipalité de St-Gabriel-de-Brandon
Municipalité de Mandeville
Comité des citoyens de Brandon
Le regroupement des résidents riverains
L'Écho D'Autray
L'APELM